

COMMISSION DE LA CAPITALÉ NATIONALE

RÉSUMÉ DU PLAN D'ENTREPRISE

de 2007-2008 à 2011-2012

CONTIENT LES RÉSUMÉS
du Budget de fonctionnement de 2007-2008
du Budget des immobilisations de 2007-2008

Pour obtenir plus de renseignements

Commission de la capitale nationale

40, rue Elgin, pièce 202
Ottawa, Canada K1P 1C7
Téléphone : 613-239-5555
Ligne sans frais : 1-800-704-8227
www.capitaleducanada.gc.ca

Infocentre de la capitale

90, rue Wellington
Téléphone : 613-239-5000
Ligne sans frais : 1-800-465-1867
Télécopieur : 613-239-5063
Courrier électronique : info@ncc-ccn.ca

Réservations de groupes

Téléphone : 613-239-5100
Ligne sans frais : 1-800-461-8020
Télécopieur (visites et itinéraires) : 613-239-5758
Courrier électronique : reservat@ncc-ccn.ca

Centre des bénévoles

Téléphone (renseignements généraux) : 613-239-5373
Télécopieur : 613-239-5133
Courrier électronique : volunteer_benevoles@ncc-ccn.ca
www.capitaleducanada.gc.ca/benevoles

Bibliothèque de la CCN

Téléphone (bibliothécaire) : 613-239-5123
Télécopieur : 613-239-5179

Commission de la capitale nationale
Résumé du Plan d'entreprise de 2007-2008 à 2011-2012
Numéro de catalogue : W91-2/2007
ISBN : 978-0-662-69877-7

Table des matières

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Une nouvelle perspective	3
--------------------------------	---

MESSAGE DE LA PREMIÈRE DIRIGEANTE

Les germes du changement	5
--------------------------------	---

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTAT

La Commission de la capitale nationale	7
--	---

ENVIRONNEMENT EXTERNE

Atouts et possibilités	13
------------------------------	----

ENJEUX STRATÉGIQUES

Examen, réponse et renouveau	15
------------------------------------	----

OBJECTIFS, RÉSULTATS PRÉVUS, STRATÉGIES ET CIBLES DE RENDEMENT

Une capitale pour tous les Canadiens	17
1. Animation et promotion de la capitale	18
2. Planification, design et utilisation des sols	20
3. Gestion des biens immobiliers	22
4. Services généraux	26

TABLEAUX FINANCIERS

Budget de fonctionnement de 2007-2008	28
Budget des immobilisations de 2007-2008	29
Bilan	30
État des résultats	31
État de l'avoir du Canada	32
État des flux de trésorerie	33

ANNEXES

Annexe A :	
Carte des terrains appartenant à la CCN	34
Annexe B :	
Bilan du rendement de la CCN en 2006-2007, au 30 novembre 2006	35
Annexe C :	
Cadre de planification de l'aménagement des terrains	37
Annexe D :	
Utilisation du sol des plaines LeBreton	40
Annexe E :	
Programme pluriannuel des immobilisations	41

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Une nouvelle perspective

Ma récente nomination au poste de président de la Commission de la capitale nationale (CCN) constitue le début d'une ère nouvelle, à la fois pour moi et pour cet organisme à la riche histoire qui est chargé de l'aménagement de la capitale. C'est, pour moi, un véritable privilège que de m'en voir confier la direction. Je me réjouis d'avance de collaborer avec le conseil d'administration et la société d'État, afin de poursuivre l'édification du genre de capitale que la population canadienne mérite.

Les racines de la CCN plongent jusqu'à l'aube du XX^e siècle. Je suis conscient de suivre des traces remarquables. Au cours des 48 dernières années, la société d'État a été à l'origine de certaines des initiatives d'urbanisme les plus novatrices de la planète. Elle a élaboré et concrétisé des concepts révolutionnaires et a donné à la population canadienne une région de la capitale qui est dotée de splendides édifices publics et d'un magnifique patrimoine préservé, ainsi que de vastes parcs et de longues berges. La CCN a mis les gens en rapport avec leur capitale grâce à des manifestations comme la fête du Canada et à des installations publiques comme la patinoire du canal Rideau.

Cela étant dit, nous savons que nous avons encore beaucoup à accomplir. La CCN met la main à la pâte. Le plan actuel définit une vision de l'avenir et encadre nos interventions des cinq prochaines années, surtout au chapitre du renouveau du centre-ville. Dans les domaines de la planification, de la mise en valeur des biens immobiliers et de la programmation, qui sont liés entre eux, le document montre comment la CCN continuera de tirer parti des réalisations antérieures, tout en saisissant de nouvelles occasions et en réagissant à l'évolution de la société canadienne.

À titre de dirigeant de la Commission, je verrai personnellement à ce que celle-ci entretienne des relations meilleures et plus ouvertes avec le public. Nous vivons à une époque de nouvelles attentes où les citoyens du Canada exigent une plus grande transparence de l'État. La population a le droit de formuler une telle revendication. J'aurai le privilège, durant les cinq prochaines années, de m'assurer que le public devient encore davantage un partisan éclairé des interventions en faveur de la capitale.

À titre de 18^e président depuis 1899, j'aurai l'honneur de diriger les travaux de planification de la capitale, de jouer un rôle dans la concrétisation des ambitieux projets que renferme le plan d'entreprise actuel, et de faire franchir à la capitale une étape de plus en tant qu'un des grands milieux urbains de la planète.

Le président,



Russell Mills

MESSAGE DE LA PREMIÈRE DIRIGEANTE

Les germes du changement

Deux grands anniversaires d'envergure nationale seront célébrés en 2007 : le 150^e du choix d'Ottawa comme siège permanent du gouvernement du Canada et le 175^e de l'achèvement du canal Rideau. Ces jalons de notre histoire nationale représentent une occasion en or de souligner le rôle de la région de la capitale comme source d'information et d'inspiration pour la population canadienne. Qui plus est, cette année inaugure une ère de renouveau pour la CCN.

En 2006-2007, le gouvernement a demandé à un comité indépendant de réaliser le premier examen officiel du mandat de la CCN en 20 ans. Cet exercice a été énormément utile, car il a aidé la société d'État à évaluer le chemin parcouru, à examiner les possibilités et les enjeux actuels, et à remodeler les principes et les méthodes pour que le voyage vers l'avenir soit plus efficace. Les membres du comité ont confirmé que la mission centrale de la CCN conserve toujours sa pertinence et son importance. De surcroît, ils ont proposé des suggestions positives et constructives qui visent à renforcer le mandat de la société d'État et à améliorer les relations. Le gouvernement se penche présentement sur les recommandations du comité d'examen du mandat et la CCN prendra les nouvelles orientations qui s'imposeront.

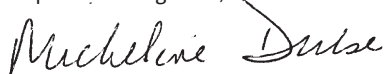
Fait significatif, ces occasions s'offrent en même temps qu'un changement de la garde se produit à la tête de la CCN. La *Loi fédérale sur la responsabilité* a, le 1^{er} avril 2007, scindé les charges de président et de premier dirigeant. Récemment, le gouverneur en conseil a nommé Russell Mills président pour un mandat de cinq ans, tandis que j'ai été désignée première dirigeante de la CCN. Je suis heureuse d'assumer cette charge jusqu'à la nomination d'un titulaire par voie de concours.

Cette simultanéité donne à penser que les cinq ans de la période de planification actuelle se révéleront probablement comme un cycle intéressant, productif et, à maints égards, original dans le contexte de la tâche de longue haleine qui est celle d'édifier la région de la capitale du Canada.

Par conséquent, la CCN est prête à continuer en 2007. Elle est déjà disposée à changer, à s'adapter et à devenir meilleure. Elle achèvera son cadre de planification de l'aménagement des terrains en élaborant le Plan direction des terrains urbains de la capitale et elle est déterminée à redonner une vocation publique aux îles de la rivière des Outaouais. Disposant maintenant d'un financement à long terme, elle restaurera et améliorera les résidences officielles, précieux biens patrimoniaux et théâtres de la vie publique. Sur les plaines LeBreton, la CCN inaugurera un autre beau parc pour la célébration de la nation canadienne. Elle préservera l'excellence de ses manifestations vedettes et, avec des partenaires, se concentrera sur une représentation du Canada et de ses habitants qui soit inclusive. Elle s'adressera à ces derniers par des activités d'interprétation dynamiques et cherchera des moyens et des véhicules nouveaux afin d'évoquer la richesse et la diversité du Canada dans la capitale.

Le plan d'entreprise de la présente période de planification est important, car il sème les germes du changement. Maintenant que les recommandations de l'examen du mandat sont entre les mains du gouvernement et que la transition s'est réalisée à l'échelon de sa direction, la CCN se réjouit de cette ère de renouveau dans le contexte de l'édification à long terme d'une grande capitale pour les Canadiens.

La première dirigeante,



Micheline Dubé

La Commission de la capitale nationale

Mission

Susciter un sentiment de fierté et d'unité nationale par l'entremise de la région de la capitale du Canada.

Mandat

La *Loi sur la capitale nationale* de 1958, modifiée en 1988, stipule qu'il incombe à la Commission de la capitale nationale (CCN) :

- d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;
- d'organiser, de parrainer ou de promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.

Le mandat de la CCN consiste aussi à coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada en matière d'organisation, de parrainage ou de promotion, par les ministères fédéraux, d'activités et de manifestations publiques liées à la région de la capitale du Canada (RCC), et à approuver le design d'édifices ainsi que tous les changements apportés à l'usage des terrains fédéraux de la RCC.

Créer la capitale

En 1959, le Parlement a créé la CCN et lui a confié le mandat d'aménager une capitale reflétant le Canada au fur et à mesure de son évolution vers un grand État moderne. Dans ce but, la CCN a acquis, avec les années, quelque 474 kilomètres carrés de terrains dans une région qui s'étend sur plus de 4 715 kilomètres carrés, des deux côtés de la rivière des Outaouais, en Ontario et au Québec (*voir l'annexe A*). Aujourd'hui, la CCN est le plus grand propriétaire foncier individuel de la RCC.

Contexte législatif

À titre de société d'État, la CCN est assujettie au régime de responsabilisation énoncé à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ce cadre législatif confère à la CCN l'indépendance de gestion dont elle doit bénéficier pour guider l'aménagement à long terme des terrains fédéraux de la capitale, la souplesse nécessaire à l'harmonisation de ses plans avec ceux des gouvernements provinciaux et des administrations locales, ainsi que le pouvoir de formuler des dispositions par rapport aux partenariats grâce auxquels la société et ses associés peuvent réaliser des objectifs communs.

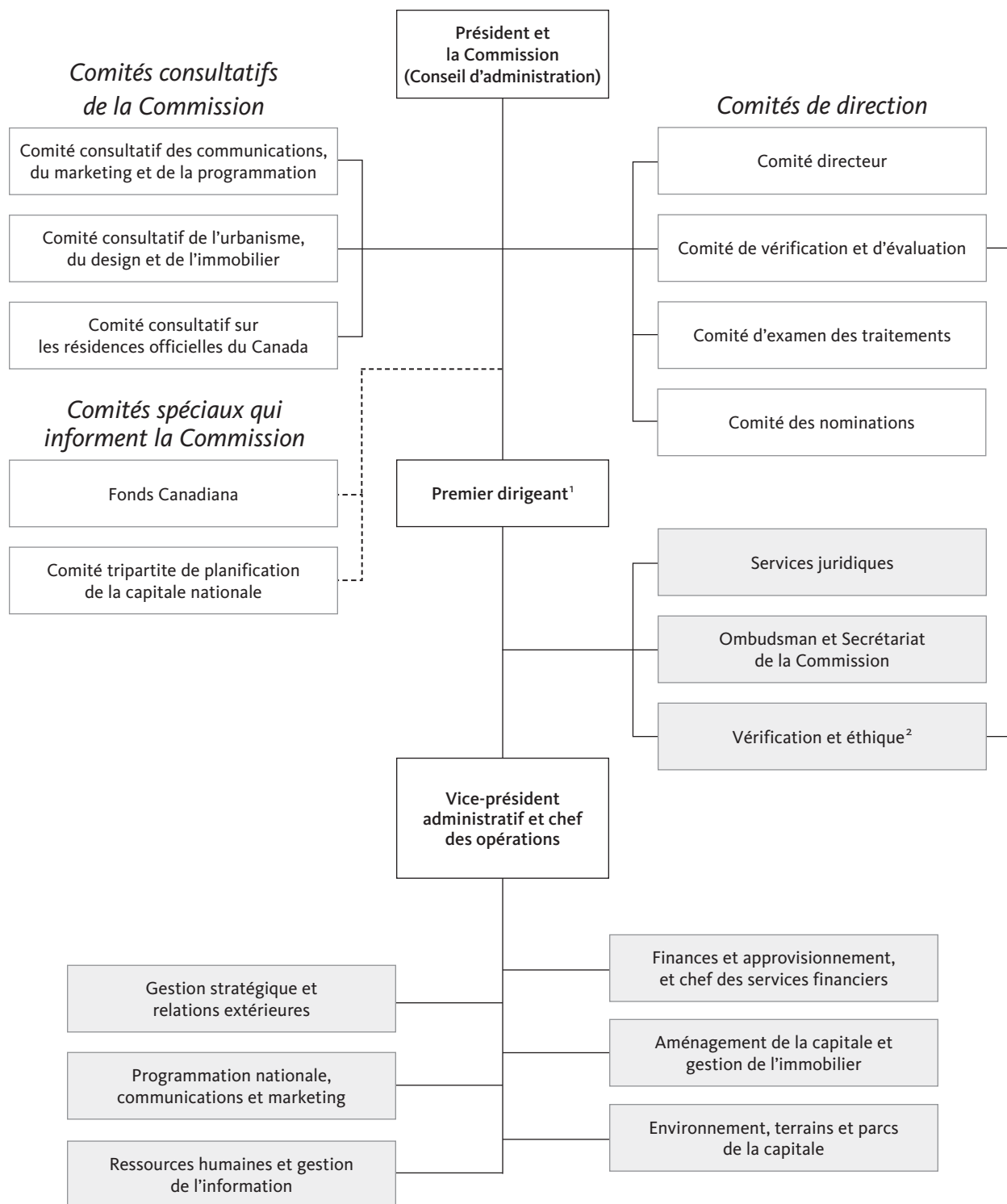
Gouvernance et imputabilité publique

La CCN est régie par un conseil d'administration national (la Commission) et rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités. Chaque année, le Bureau du vérificateur général du Canada vérifie les comptes de la CCN pour s'assurer que ses états financiers reflètent fidèlement la situation et les résultats d'exploitation de la société et que ses transactions se sont déroulées conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. En outre, il exécute un examen spécial tous les cinq ans (le prochain aura lieu en 2007) pour confirmer que les actifs de la CCN sont protégés et contrôlés, que les ressources financières, humaines et physiques sont gérées efficacement et que la société mène adéquatement ses opérations.

Structure

Le tableau de la page 9 illustre les rapports entre la Commission et la haute direction, les divers comités (de direction et consultatifs) ainsi que les secteurs d'activités. La société compte environ 450 employés, auxquels on confie la planification, la construction, la promotion et l'utilisation éclairée de la capitale du Canada.

Organigramme de la Commission de la capitale nationale



1. Entrées en vigueur le 1er avril 2007, des dispositions de la *Loi fédérale sur la responsabilité* ont modifié la *Loi sur la capitale nationale* de manière à scinder les postes de président et de premier dirigeant. Les titulaires des deux charges sont membres de la Commission.

2. La fonction de vérification se rapporte directement au Comité de vérification et d'évaluation.

Activités de programme

La CCN réalise son mandat par le truchement de quatre activités de programme (Services généraux compris). Ces activités de programme servent de fondement à la CCN pour la reddition de comptes au Parlement et à la population canadienne et qui comportent chacune un résultat prévu. Le tableau de la page 11 montre l'architecture des activités de programme de la CCN.

Animation et promotion de la capitale

Pour susciter la fierté et promouvoir l'unité grâce à la programmation dans la capitale, la CCN offre un certain nombre d'activités à grande visibilité (notamment la fête du Canada et le Bal de Neige), conçoit des programmes d'interprétation et érige des monuments commémoratifs. De plus, elle travaille à augmenter la reconnaissance de la capitale à l'échelle du Canada à l'aide de campagnes nationales de marketing et de communication qui pré-sentent la capitale comme un lieu où les Canadiens peuvent prendre conscience du patrimoine, de la culture et des réalisations du pays.

Planification, design et utilisation des sols

Pour s'assurer que l'aménagement des terrains fédéraux de la RCC est digne d'une capitale et qu'il se fait dans le respect du patrimoine et du milieu naturel, la CCN élabore des plans visionnaires à long terme. De plus, elle détermine la masse des terrains d'intérêt national (MTIN) qui doit être détenue en fiducie pour les générations à venir. Aussi examine-t-elle et approuve-t-elle les demandes pour toutes les transactions relatives à l'utilisation et au design des terrains fédéraux dans la capitale. Par ailleurs, elle gère des collections archéologiques, participe à la révision des désignations d'édifices patrimoniaux et représente le gouvernement fédéral lorsqu'il est question de circulation interprovinciale et de transport en commun dans la RCC avec les partenaires provinciaux et municipaux.

Gestion des biens immobiliers

La CCN est responsable de l'entretien, de la gestion et de l'aménagement de plus de 470 kilomètres carrés de terrains dans la RCC, ce qui comprend de nombreux parcs et espaces verts ainsi que des centaines de routes, de ponts, de sentiers et de bâtiments (dont six résidences officielles). Ces opérations se font conformément à un programme de gestion du cycle de vie. La CCN gère aussi quelque 650 baux et entretient les terrains de nombreux organismes fédéraux de la RCC. En outre, elle effectue l'acquisition de propriétés d'intérêt national, l'aliénation de propriétés excédentaires et la mise en œuvre de projets d'aménagement de terrains visant à embellir la capitale pour les générations à venir.

Services généraux

La CCN offre des services généraux centralisés pour favoriser l'utilisation efficace et rentable des ressources. Ces services produisent tous les documents et rapports exigés par la loi et mènent les recherches et les vérifications internes. Ils fournissent aussi un soutien financier, technique, administratif et en matière de communications à l'échelle de la CCN. Enfin, ils gèrent les ressources humaines.

Examen du rendement récent de la CCN

La CCN atteint les objectifs de rendement qu'elle s'était fixés dans le Résumé du Plan d'entreprise de 2006-2007 à 2010-2011. L'annexe B présente un examen du rendement jusqu'au 30 novembre 2006.

Architecture des activités de programme

Réalisation
stratégique

Maximiser l'apport des terrains fédéraux et de la programmation publique en développant la capitale comme étant une source de fierté et d'importance nationale.

Activités des programmes — résultats prévus

Animation et promotion de la capitale

La population canadienne comprend mieux sa capitale et est sensible à son rôle et à son importance.

Planification, design et utilisation des sols

Les terrains fédéraux reflètent le rôle et l'importance de la capitale comme lieu tout indiqué pour le siège du gouvernement, la tenue de manifestations nationales et l'installation de monuments commémoratifs.

Gestion des biens immobiliers

Les biens fédéraux dont la CCN a la responsabilité (parcs, espaces verts, propriétés louées, résidences officielles, sentiers récréatifs, édifices, ponts et routes) sont aménagés, entretenus et gérés conformément à leur importance nationale dans le contexte de la capitale, afin d'enrichir l'expérience vécue par les visiteurs et les résidents dans celle-ci.

Services généraux

Donner, à la grandeur de la CCN, un soutien opérationnel afin d'orienter la gestion des stratégies, des finances, des affaires juridiques et des ressources humaines, et fournir des outils et une expertise technologiques qui visent à assurer le fonctionnement efficace et efficient de la société d'État.

Sous-activités des programmes — résultats prévus

Événements, programmes d'interprétation et commémorations

Les programmes et les services de la CCN enrichissent l'expérience de la capitale et aident les Canadiennes et les Canadiens à reconnaître l'importance de ses sites et de ses symboles et à célébrer leur identité.

Marketing et communications

Le message selon lequel la capitale du Canada est un lieu propice à l'expérience du patrimoine, de la culture et des réalisations du pays est communiqué à la population canadienne.

Projets du cœur de la capitale

Les projets réalisés par la CCN dans le cœur de la capitale aident à renforcer la primauté symbolique, politique, culturelle et administrative de celui-ci.

Gestion des terrains et des biens immobiliers

Les biens fédéraux, y compris les installations publiques qui relèvent de la CCN, sont gérés et remis en état en vue de leur usage par la population.

Résidences officielles

Les résidences officielles sont meublées, entretenues et remises en état de manière à préserver leur caractère patrimonial national et à fournir des habitations sûres et adéquates aux dirigeants officiels du Canada, ainsi que des propriétés et des terrains inspirants pour la tenue d'activités et de cérémonies d'État.

Paiements tenant lieu d'impôts fonciers

Les paiements sont versés en temps opportun aux municipalités et, au Québec, aux commissions scolaires.

Services centraux

Offrir une gamme complète de services de soutien à l'ensemble de la société d'État, tout en favorisant une utilisation efficace et productive des ressources. Les services sont offerts notamment dans les domaines suivants : la production des documents et des rapports exigés par la loi, la vérification interne, l'évaluation et la recherche, la gestion financière, l'approvisionnement, la technologie, le soutien juridique, les communications, l'administration et la gestion des installations.

Ressources humaines

La gestion des ressources humaines fait également partie intégrante des services généraux, notamment aux chapitres de la formation et d'autres programmes axés sur les employés.

ENVIRONNEMENT EXTERNE

Atouts et possibilités

Fier et vigoureux, le Canada est un chef de file de la croissance économique.

En même temps, le rythme auquel la société canadienne évolue, se diversifie et vieillit pose de nombreux défis.

Le climat de changement rapide que connaissent de nombreux secteurs — économique, social et politique — influe sur la CCN de multiples manières fondamentales. Chaque année, la société d'État amorce donc le processus de planification par une analyse de l'environnement externe. Elle adapte ses programmes aux changements, aux défis et aux occasions qui continuent de faire surface au Canada et dans le reste du monde.



Tendances mondiales et canadiennes

Les marchés mondiaux poursuivent leur expansion, l'économie canadienne demeure forte, la dette nationale continue de se résorber et le chômage a atteint son plus bas niveau depuis 30 ans. L'instabilité politique internationale et les menaces à l'économie américaine représentent encore des risques majeurs, tandis que les déséquilibres commerciaux et les disparités économiques entre l'est et l'ouest du Canada s'intensifient. La société canadienne ne cesse d'évoluer en une collectivité multiethnique et racialement diversifiée dont la population vieillit et s'urbanise progressivement. Les structures familiales se modifient aussi : de moins en moins d'enfants canadiens grandissent dans des familles biparentales. Un nombre accru de Canadiens poussent maintenant leurs études plus loin et les gens continuent d'appuyer fortement le bénévolat.

Gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral se concentre sur cinq priorités : la responsabilité, la réduction des impôts et des taxes, la garde d'enfants, la criminalité et les soins de santé. En outre, les autorités fédérales et provinciales collaborent au renouvellement des villes canadiennes (surtout les réseaux de transport et l'infrastructure municipale). Un défi majeur se pose pour la fonction publique : la vague imminente de départs à la retraite ainsi que la nécessité de transférer les connaissances et d'assurer la continuité. La *Loi sur la modernisation de la fonction publique* procure une plus grande flexibilité d'embauche et soutient une collaboration plus forte au chapitre de la gestion des relations employé-employeur. Par ailleurs, le gouvernement fédéral a annoncé un examen approfondi de ses pratiques de gestion et de passation de marchés, afin d'alléger le fardeau administratif imposé à ces processus. En matière de sécurité, il continue d'investir dans l'amélioration de la sécurité des transports et de la protection civile. La population canadienne s'inquiète de plus en plus des problèmes environnementaux, comme les changements climatiques et les émissions de gaz à effet de serre. Le gouvernement s'est engagé à s'attaquer à ces enjeux.

Région de la capitale du Canada

La Ville d'Ottawa se concentre actuellement sur la réforme de l'impôt foncier, les travaux d'infrastructure et les enjeux environnementaux, tout en continuant d'étudier des options relativement au transport, y compris le train léger sur rail. Parmi les nouvelles initiatives de planification de Gatineau, on trouve l'aménagement mixte du centre-ville, un programme de recyclage, la préservation des forêts et des zones humides, la création de parcs, la construction de sentiers récréatifs, les travaux de voirie et l'apport d'améliorations au transport en commun. Le taux d'occupation des immeubles de bureaux, qui est d'environ 4 p. 100, demeure stable dans le centre-ville d'Ottawa, mais le gouvernement fédéral poursuit son examen de solutions de rechange afin d'accroître l'efficacité au chapitre des locaux de sa fonction publique. À Ottawa, les frais de propriété résidentielle continuent d'augmenter par rapport au revenu, tandis qu'une vaste proportion de vieilles maisons a besoin de réparations majeures. Dans le secteur du tourisme, l'inquiétude suscitée par les maladies, la sécurité et la force du dollar canadien ont contribué à réduire les voyages au Canada de ressortissants étrangers, surtout ceux des États-Unis. La situation devrait toutefois s'améliorer, étant donné que la Chine a accepté de reconnaître le Canada comme « destination approuvée » et qu'Ottawa s'appête à accueillir plusieurs manifestations sportives internationales entre 2007 et 2009. Entre-temps, on tente de compenser par des initiatives de marketing régional les pertes subies au chapitre du tourisme étranger.

ENJEUX STRATÉGIQUES

Examen, réponse et renouveau

Chaque année, la CCN dégage les considérations stratégiques de l'heure. En même temps, elle reconnaît l'existence d'un contexte stratégique plus vaste qui demeure relativement constant d'une année sur l'autre et qui englobe des enjeux comme l'unité nationale, le besoin d'assurer la sécurité publique et une responsabilité constante en matière de gestion environnementale. Ce sont les considérations de tous les instants qui, combinées aux enjeux stratégiques actuels qui sont décrits ci-dessous, continuent de façonner les plans de la CCN et l'avenir de la RCC.



Examen du mandat

Pour la première fois depuis plus de 20 ans, le gouvernement fédéral a entrepris l'examen du mandat de la CCN, afin de vérifier si celui-ci s'adapte encore aux réalités actuelles. Cet examen constitue une occasion de s'assurer que la mission et les activités de la CCN correspondent aux intérêts du public d'aujourd'hui et que la société d'État est bien placée pour répondre aux besoins futurs. Il faudra, au cours de la période de planification, donner suite aux changements susceptibles d'être recommandés consécutivement à cet exercice.

Financement durable

La nécessité d'un financement durable pour couvrir les dépenses essentielles demeure un problème crucial, à cause du non-octroi de fonds pour neutraliser l'inflation des coûts, d'une hausse toujours grandissante du prix des services et de l'accroissement des exigences en matière de surveillance et de reddition de comptes dans chaque secteur d'activités. Les solutions qui ont aidé à compenser l'insuffisance d'argent par le passé — notamment les partenariats et la vente de propriétés excédentaires — sont limitées. Par conséquent, la CCN a lancé en 2005 un exercice de rationalisation des dépenses de programme sur trois ans, de réduction de services et d'annulation d'initiatives.

Programmation pour l'avenir

Deux grands anniversaires (le 150^e du choix d'Ottawa comme capitale et le 175^e de l'achèvement du canal Rideau) soutiendront les efforts de la CCN qui visent à représenter toute la diversité de la société canadienne. Fait encore plus important, en 2017, la population canadienne fêtera le 150^e anniversaire du pays. Ces jalons fournissent des occasions exceptionnelles en matière de programmation d'envergure nationale. Le recours aux nouvelles technologies pourrait accroître considérablement la portée nationale et démographique de la société d'État lors de la célébration de ces événements.

Gouvernance et reddition de comptes

L'obligation de rendre des comptes au public et la gouvernance demeurent des enjeux stratégiques clés. Lorsque le gouvernement fédéral a publié en 2005 une étude sur la gouvernance des sociétés d'État, la CCN a constaté qu'elle avait déjà donné suite à toutes les recommandations à l'égard desquelles elle pouvait prendre des mesures. Elle doit maintenant respecter les nouvelles exigences de la *Loi fédérale sur la responsabilité*, s'ajuster en fonction des recommandations issues de l'examen du mandat et continuer d'améliorer ses pratiques de gouvernance, la transparence, ses relations avec la collectivité externe et le processus de consultation publique.

Une capitale pour tous les Canadiens

Réalisation stratégique de la CCN

Maximiser l'apport des terrains fédéraux et de la programmation publique en développant la capitale
comme étant une source de fierté et d'importance nationale.



1. Animation et promotion de la capitale

OBJECTIF ET RÉSULTAT PRÉVU DE PROGRAMME

La population canadienne comprend mieux sa capitale et est sensible à son rôle et à son importance.

1.1 ÉVÉNEMENTS, PROGRAMMES D'INTERPRÉTATION ET COMMÉMORATIONS

RÉSULTAT PRÉVU

Les programmes et les services de la CCN enrichissent l'expérience des Canadiennes et des Canadiens dans la capitale et les aident à reconnaître l'importance de ses sites et de ses symboles et à célébrer leur appartenance au pays.

STRATÉGIES

Maintenir l'excellence des manifestations vedettes tout en renouvelant la programmation de façon novatrice et créative, afin d'assurer une représentation adéquate et intégratrice du Canada et de sa population dans la RCC.

Continuer d'enrichir l'expérience proposée par la capitale en collaborant avec des partenaires à la mise en évidence de symboles, de récits, d'expériences et de thèmes canadiens, tout en exploitant les nouvelles technologies dans la mesure du possible, pour que la population du pays puisse s'intéresser à l'histoire ainsi que l'apprécier et la retenir et pour qu'elle acquière et conserve un sentiment d'appartenance.

Poursuivre l'intégration d'une composante nationale dans les activités institutionnelles, de manière à rendre les programmes de la CCN plus pertinents à l'échelle nationale.

Renforcer la renommée de la capitale du Canada.

RÉSUMÉ

En 2007, la CCN proposera des programmes pour souligner le 150^e anniversaire de la sélection d'Ottawa comme siège permanent du gouvernement du Canada et elle inaugurera le tout dernier parc qui sera consacré aux festivals, le parc des Plaines-LeBreton (autrefois la Plaine). Elle profitera de la fête du Canada pour célébrer cet anniversaire et d'autres

étapes de l'histoire nationale, comme le 175^e anniversaire de l'achèvement du canal Rideau et, en 2008, le 400^e de la fondation de Québec. Pour la diffusion du spectacle du soir, elle recourra, entre autres, à des télédiffuseurs nationaux et à des technologies novatrices, afin de joindre davantage de Canadiens au pays et à l'étranger. La société d'État procédera à l'amélioration du Bal de Neige comme mécanisme de communication de thèmes nationaux et de sensibilisation aux programmes gouvernementaux qui promeuvent les activités de plein air. Dans le contexte des Lumières de Noël au Canada, elle poursuivra le remplacement des ampoules traditionnelles par des produits à faible consommation d'énergie. Le spectacle son et lumière sur la colline du Parlement mettra l'accent sur le talent de communicateur des Canadiens. La CCN examinera des initiatives d'interprétation possibles et l'utilisation de diverses technologies, afin d'inciter les visiteurs à apprécier les lieux et les symboles représentatifs du pays qui se trouvent dans la RCC, par exemple la colline du Parlement et le boulevard de la Confédération. La société d'État renouvellera l'Infocentre de la capitale pour mieux mettre en valeur les éléments d'interprétation et les institutions nationales. De nouveaux monuments commémoratifs seront conçus avec les groupes qui les parraineront et une stratégie sur l'art des lieux publics sera instaurée afin de présenter des réalisations artistiques canadiennes.

INDICATEURS DE RENDEMENT

A. Événements

- Maintenir des taux élevés de participation aux activités et aux programmes vedettes :
 - le spectacle son et lumière (cible : 200 000 personnes);
 - la fête du Canada (cible : 300 000 personnes);
 - le Bal de Neige (cible : 600 000 personnes);
 - l'animation des sites (cible : 35 000 personnes)
- Maintenir un taux de satisfaction du public d'au moins 85 p. 100 à l'égard des activités et des programmes.
- Établir un nouveau partenariat pour la télédiffusion nationale du spectacle du soir de la fête du Canada.

- Voir à ce qu'au moins 40 p. 100 des visiteurs et des participants qui assisteront aux activités et aux programmes prévus en 2007 pour le 150^e anniversaire de la désignation d'Ottawa comme capitale du Canada soient conscients de l'importance de cet événement.
- En 2007-2008, organiser le lancement officiel du parc que la CCN consacra aux activités publiques sur les plaines LeBreton, avec un objectif de 40 000 spectateurs au cours de l'été pour les programmes de la société d'État.

B. Programmes d'interprétation

- Maintenir un taux de satisfaction de 85 p. 100 et un nombre de 700 000 visites pour les programmes de la colline du Parlement.
- En 2009-2010, la CCN achèvera le renouvellement de l'Infocentre de la capitale.
- Fournir annuellement des services à 325 000 visiteurs à l'Infocentre de la capitale et maintenir un taux de satisfaction de 80 p. 100 à l'égard du Centre de contact de la capitale.
- Atteindre annuellement 300 000 jeunes par des activités de sensibilisation éducative.

C. Monuments commémoratifs

- En 2008-2009, achever une stratégie relative à l'art des lieux publics.

1.2 MARKETING ET COMMUNICATIONS

RÉSULTAT PRÉVU

On communique à la population canadienne le message selon lequel la capitale du Canada est un lieu tout indiqué pour faire l'expérience du patrimoine, de la culture et des réalisations du pays.

STRATÉGIES

Sensibiliser davantage toute la population canadienne à la capitale.

Promouvoir les programmes vedettes de la CCN à la grandeur du pays.

Prouver à la population canadienne que sa capitale constitue un endroit tout indiqué pour faire l'expérience du patrimoine, de la culture et des réalisations du pays.

RÉSUMÉ

La CCN collaborera avec des partenaires locaux, les résidents et les médias afin de nouer des relations à long terme et d'élaborer des possibilités de promotion croisée qui visent à accroître la visibilité de la RCC à travers le pays. Elle poursuivra le renouvellement de ses programmes de manière à garantir une représentation adéquate du Canada et de ses habitants et à intégrer une composante nationale plus importante dans ses initiatives de marketing et de communications. Des programmes de marketing novateurs cibleront les Néo-Canadiens et les jeunes, et renforceront le concept de capitale verte. La CCN communiquera stratégiquement, proactivement et régulièrement avec les médias. Elle nouera de nouvelles alliances axées sur les communications avec des organismes publics et privés, tout en tirant profit de leurs réseaux de distribution de l'information. Elle cherchera des commandites dont le rendement des investissements est élevé pour ce qui est de la canalisation de l'appui à ses activités de programmation, de marketing, de radiodiffusion et d'expansion.

INDICATEURS DE RENDEMENT

- D'ici la fin de 2007-2008,
 - accroître à 60 p. 100 la proportion de résidents de la RCC qui font état d'une sensibilisation spontanée à la CCN;
 - maintenir à au moins 80 p. 100 la proportion de la population canadienne qui se dit fière de la capitale;
 - accroître à 76 p. 100 le taux de perception positive des résidents de la RCC à l'endroit de la CCN.
- Établir de nouvelles alliances stratégiques et se concentrer sur l'obtention d'un rendement élevé sur les investissements en ce qui a trait aux ententes avec de grands commanditaires.
- Recevoir des commandites en espèces de 966 000 dollars par année au cours de la période de planification.

2. Planification, design et utilisation des sols

OBJECTIF ET RÉSULTAT PRÉVU DE PROGRAMME

Les terrains fédéraux reflètent le rôle et l'importance de la capitale comme lieu tout indiqué pour le siège du gouvernement, la tenue de manifestations nationales et l'installation de monuments commémoratifs.

STRATÉGIES

Continuer de faire du Plan de la capitale du Canada (1999) la vision prédominante pour l'aménagement futur de la RCC, y compris pour les divers plans de soutien et stratégies de mise en œuvre.

Poursuivre la réalisation du plan d'action à long terme La capitale du Canada au XXI^e siècle (anciennement connu sous le titre d'Agenda 21 de la capitale), qui prend appui sur les politiques énoncées dans le plus récent plan directeur de la RCC (le Plan de la capitale du Canada).

Faciliter et orchestrer les stratégies et les programmes fédéraux qui influencent le transport urbain et en commun dans la RCC, tout en s'assurant de respecter les buts et les objectifs fédéraux plus larges.

Mettre en œuvre des lois, des politiques et des plans fédéraux qui sont destinés à protéger et à améliorer le milieu bâti et naturel de la RCC, dans le cadre du processus fédéral d'approbation de l'utilisation du sol, des transactions et du design.

A. Planification de la capitale

RÉSUMÉ

La CCN complétera son cadre d'aménagement du territoire à l'échelon du plan directeur en élaborant celui des terrains urbains de la capitale (voir l'annexe C). Ce document comportera une vision, un concept, des objectifs, des grandes politiques d'aménagement et des stratégies de mise en œuvre pour tous les terrains fédéraux de la zone urbaine. Sa mise au point impliquera une participation étendue des parties prenantes et du public, tandis qu'un comité de travail externe, constitué de parties intéressées, notamment du gouvernement, sera établi afin d'aider

au processus d'examen. La CCN concevra le plan directeur secteur par secteur (notamment pour la promenade de l'Outaouais, le parc La Baie, le lac Leamy, la promenade de Rockcliffe et la ferme Moore). Par ailleurs, elle concrétisera les priorités du *Plan de secteur du cœur de la capitale*, en particulier les plans de zone du district du parc de l'Escarpement, de l'extrémité nord du canal Rideau, du bassin central du corridor de la rivière des Outaouais et des îles des Chaudières et Victoria. Enfin, la société d'État continuera de coordonner de grandes initiatives d'aménagement avec les municipalités locales.

INDICATEURS DE RENDEMENT

- D'ici la fin de 2009-2010, terminer le Plan directeur des terrains urbains de la capitale, en tenant compte des principales échéances suivantes :
 - Terminer, d'ici la fin de 2007-2008, le concept du plan, y compris les vocations et les visions globales en matière d'utilisation des terrains.
 - Terminer l'ébauche des objectifs, des directives et des stratégies de mise en œuvre par secteur d'ici la fin de 2008-2009.
 - Terminer les consultations publiques d'ici la fin du même exercice.
- Durant la période de planification, mettre en œuvre les priorités du Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada en soutenant la réalisation des initiatives conjointes suivantes avec les partenaires municipaux :
 - Terminer le Plan de zone du parc de l'Escarpement d'ici la fin de 2008-2009.
 - Commencer l'élaboration du Plan de zone du bassin central du corridor de la rivière des Outaouais, sous réserve de consultations avec les partenaires.
 - Commencer l'élaboration du Plan de zone de l'extrémité nord du canal Rideau, sous réserve de consultations avec les partenaires.
 - Commencer l'élaboration du Plan de zone des îles des Chaudières et Victoria en 2007-2008.

B. Planification des transports

RÉSUMÉ

La CCN travaillera, avec des partenaires provinciaux et municipaux, à la planification des transports dans la région de la capitale, notamment au chapitre de l'amélioration des transports en commun. À l'instar de la Ville d'Ottawa et de la Société de transport de l'Outaouais, elle est partenaire contributeur de l'évaluation environnementale conjointe de l'intégration du transport en commun interprovincial. La société d'État continuera de gérer et d'administrer une évaluation environnementale de l'emplacement possible de futures liaisons interprovinciales au-dessus de la rivière des Outaouais. Cette initiative est réalisée en collaboration avec les ministères des Transports de l'Ontario et du Québec, partenaires financiers, ainsi qu'avec les villes d'Ottawa et de Gatineau, partenaires non financiers. En outre, la Ville d'Ottawa consultera la CCN dans le contexte de la réévaluation de son initiative de train léger sur rail, qui est susceptible d'entraîner l'utilisation de certains terrains fédéraux, notamment de la CCN (dont quelques-uns font peut-être partie de la MTIN). À l'égard des terrains visés, il faudra demander à la CCN des approbations relativement à l'utilisation du sol, aux transactions et au design.

INDICATEURS DE RENDEMENT

- D'ici 2009-2010 et en collaboration avec les partenaires financiers, terminer les étapes I et II de l'évaluation environnementale de futures liaisons interprovinciales.
- En 2007-2008, soutenir l'achèvement de l'évaluation environnementale conjointe de l'intégration du transport en commun rapide dans le secteur du cœur de la capitale.
- En 2007-2008, terminer le plan d'action de la Perspective sur les transports.

C. Approbations du design et de l'utilisation du sol

RÉSUMÉ

Dans le contexte des approbations du design et de l'utilisation du sol, la CCN continuera de gérer et de contrôler la présence matérielle du gouvernement fédéral dans la RCC par le truchement du processus fédéral d'approbation de l'utilisation du sol, des transactions et du design. En outre, elle appliquera les politiques fédérales en matière de patrimoine et d'archéologie.

INDICATEUR DE RENDEMENT

- Au cours de la période de planification, la CCN examinera, chaque année, environ 300 demandes d'approbation fédérale du design, de l'utilisation du sol et des transactions immobilières.

3. Gestion des biens immobiliers

OBJECTIF ET RÉSULTAT PRÉVU DE PROGRAMME

Les biens fédéraux dont la CCN a la responsabilité (parcs et espaces verts, propriétés louées, résidences officielles, sentiers récréatifs, édifices, ponts et routes) sont aménagés, entretenus et gérés conformément à leur importance nationale dans le contexte de la capitale, afin d'enrichir l'expérience qui y est vécue par les visiteurs et les résidents.

3.1 PROJETS DU CŒUR DE LA CAPITALE

RÉSULTAT PRÉVU

Les travaux réalisés par la CCN dans le secteur du cœur de la capitale aident à y renforcer la primauté symbolique, politique, culturelle et administrative.

STRATÉGIES

Achever le volet du réaménagement des plaines LeBreton qui vise la MTIN.

Établir le boulevard de la Confédération comme « rue principale du Canada », un parcours d'honneur qui relie symboliquement et physiquement les cultures fondatrices et sert de cadre adéquat à des institutions nationales.

Améliorer et animer le cœur de la capitale par d'autres projets destinés à ce secteur.

RÉSUMÉ

Le réaménagement des plaines LeBreton se poursuivra. Les derniers travaux relatifs à l'aménagement paysager et aux systèmes seront terminés pour l'inauguration du parc qui se trouve dans le secteur. La CCN préparera une demande de plan directeur de lotissement pour le reste des terrains et continuera d'élaborer une variété de plans d'infrastructure et de mesures correctives à l'appui des travaux de réaménagement. Elle retardera toutefois la mise en œuvre de ces plans jusqu'à ce que les conditions du marché soient favorables. Sur le boulevard de la Confédération, la société d'État poursuivra l'aménagement

de tronçons du parcours d'honneur en partenariat avec des parties prenantes de l'extérieur et elle entreprendra, au besoin, des améliorations liées au cycle de vie. Enfin, elle continuera le réaménagement du côté sud de la rue Sparks (de la rue Metcalfe à la rue O'Connor), important point d'accès à la colline du Parlement, en vue d'un usage mixte (commercial et résidentiel).

INDICATEURS DE RENDEMENT

A. Réaménagement des plaines LeBreton

- En 2007-2008 :
 - remettre en état les principales composantes de la MTIN en vue de leur utilisation par le public (p. ex., le parc des Plainnes-LeBreton, y compris l'aire des activités spéciales);
 - achever la vente des îlots U et T, sous réserve de conditions du marché favorables;
 - terminer les études justificatives et la demande de plan directeur de lotissement qui sera présentée à la Ville d'Ottawa;
 - finir les étapes 3 et 4 d'une étude archéologique de l'îlot L;
 - évaluer la perception du public à l'égard du réaménagement des terrains de la MTIN qui sont inclus dans le projet d'infrastructure et d'assainissement des plaines LeBreton.

B. Boulevard de la Confédération

- D'ici le printemps 2007-2008, terminer la phase II des travaux de l'avenue MacKenzie. Les autres phases du projet MacKenzie-Sussex seront reportées jusqu'à ce qu'une entente soit conclue avec la Ville d'Ottawa.
- D'ici la fin de 2009-2010, achever en grande partie les travaux au sud de la promenade Sussex.
- D'ici la fin de 2011-2012, finir en grande partie le tronçon du milieu de la promenade Sussex, de l'ancien Musée canadien de la guerre à l'avenue King Edward.

C. Autres initiatives du cœur de la capitale

- D'ici la fin de 2007-2008, conclure un bail foncier à long terme pour le projet Canlands A (113, rue Queen).
- En 2007-2008, réaliser un sondage d'opinion au sujet de la rue Sparks (Canlands B), afin de jauger les réactions au design, au patrimoine bâti, à l'intensification de l'activité et au rajonissement du secteur du cœur.

3.2 GESTION DES TERRAINS ET DES BIENS IMMOBILIERS

RÉSULTAT PRÉVU

Les biens fédéraux, y compris les installations publiques qui relèvent de la CCN, sont gérés et remis en état en vue de leur usage par la population.

STRATÉGIE

Gérer les biens fédéraux, y compris les installations publiques qui relèvent de la CCN, de manière à respecter les exigences en matière de cycle de vie et à assurer un degré de qualité et de sécurité qui soit adéquat à une utilisation par le public.

RÉSUMÉ

La CCN se concentrera stratégiquement sur la gestion et l'amélioration des immobilisations situées dans le secteur du cœur de la capitale. Elle gèrera le portefeuille locatif de manière à équilibrer des normes de qualité acceptables avec la maximisation du rendement des investissements. Les coûts d'entretien seront limités en favorisant les dépenses consacrées aux projets de réfection et en mettant en œuvre des initiatives de réduction des débours (y compris la récupération du coût des services d'entretien qui sont actuellement fournis gratuitement à d'autres organismes fédéraux et l'abandon de telles prestations). La CCN examinera des solutions de rechange pour la gestion des propriétés louées. Relativement à ses biens immobiliers, elle utilisera les pratiques conformes aux lois et aux politiques fédérales, notamment l'aliénation des propriétés excédentaires à une juste valeur marchande. La société d'État a établi le Plan d'action environnemental afin de

respecter les exigences légales et de maintenir ou de rehausser la qualité de l'environnement naturel et biophysique. À l'égard des sites contaminés, elle effectuera leur évaluation environnementale, établira des plans de gestion des risques et appliquera des mesures d'atténuation. La CCN s'affaira à la réalisation de ses objectifs stratégiques concernant la capitale verte. Dans le parc de la Gatineau, elle mettra en œuvre les principaux aspects du plan directeur révisé, notamment l'élaboration du plan de conservation des écosystèmes, l'amélioration des points d'accès et de la signalisation qui sont nécessaires pour renforcer les limites du parc et la protection légale de celui-ci. La patinoire du canal Rideau servira de scène pour des manifestations d'importance nationale. Avec des partenaires, la société d'État mettra en œuvre le Plan stratégique du réseau de sentiers, notamment par la réfection et la construction de sentiers ainsi que par l'amélioration du système de marketing, de la sécurité publique et des mécanismes d'orientation. À l'extérieur du secteur du cœur, elle entreprendra la remise en état adéquate de biens, selon le Programme pluriannuel des immobilisations (voir l'annexe E).

INDICATEURS DE RENDEMENT

A. Exploitation et entretien

- Au cours de la période de planification, atteindre les objectifs suivants en matière de recettes brutes de location :
 - de 2007-2008 à 2010-2011 : 15,04 millions de dollars (brut);
 - en 2011-2012 : 15,24 millions de dollars (brut).
- D'ici la fin de 2007-2008, mettre en œuvre une rationalisation des services contractuels d'entretien, afin de concentrer les investissements sur les principaux biens fonciers qui soutiennent directement le mandat de la CCN.
- D'ici la fin de 2009-2010, réviser le Règlement sur les propriétés de la Commission de la Capitale nationale et la circulation sur ces dernières, afin d'améliorer la capacité de la société d'État de régir l'utilisation de ses propriétés.

- Voir à ce que tous les biens à usage public respectent les normes de qualité précisées dans les contrats d'entretien et soient ouverts à la population.
- Produire, grâce à l'aliénation de terrains, des recettes de 6 millions de dollars par année.
- Produire, grâce à l'octroi de servitudes et de permis d'occupation, des recettes de 750 000 dollars par année.
- D'ici la fin de 2008-2009, terminer l'évaluation environnementale préliminaire (de l'étape I) de tous les sites contaminés de faible priorité qui restent, en même temps que l'évaluation des réservoirs de combustible qui se trouvent sur les terrains de la CCN.
- Durant la période de planification visée, mettre en œuvre la version actualisée du Plan directeur du parc de la Gatineau et circonscrire les éléments susceptibles d'accroître les pouvoirs de la société d'État sur tous les aspects du parc, afin d'assurer la protection et l'intégrité à long terme de ses limites et de ses écosystèmes, notamment grâce aux initiatives suivantes :
 - d'ici la fin de 2008-2009, terminer un plan de conservation des écosystèmes du parc;
 - d'ici la fin de 2009-2010, achever un plan de transport écologique, un plan des services récréatifs et un plan de conservation du patrimoine;
 - d'ici 2010-2011, éliminer toutes les activités motorisées hors route.
- Durant la période de planification, mettre en œuvre des programmes de protection des écosystèmes valorisés et des espèces en péril dans tous les espaces verts (p. ex., enrichissement des connaissances, assainissement et protection, et surveillance).

B. Projets de remise en état de biens à l'extérieur du cœur de la capitale

- Durant la période de planification, établir l'ordre de priorité des projets inscrits dans le Programme pluriannuel des immobilisations et les mettre en œuvre.

3.3 RÉSIDENCES OFFICIELLES

RÉSULTAT PRÉVU

Les résidences officielles sont meublées, entretenues et remises en état de manière à préserver leur caractère patrimonial national et à fournir des habitations sûres et adéquates aux dirigeants officiels du Canada, ainsi que des propriétés et des terrains inspirants pour la tenue d'activités et de cérémonies d'État.

STRATÉGIES

Gérer Rideau Hall conformément à son importance nationale à titre de résidence officielle de la gouverneure générale du Canada, de lieu de travail pour le Bureau du Secrétaire du gouverneur général et d'endroit où se tiennent toute l'année des activités et des cérémonies d'État et des activités publiques.

Entretenir et remettre en état les cinq autres résidences officielles de la RCC conformément à leur importance nationale et à leur utilisation comme logements officiels de dirigeants canadiens et comme lieux pour la tenue d'activités d'État.

Acquérir et entretenir des biens et offrir des services pour soutenir le fonctionnement et l'entretien des résidences officielles.

RÉSUMÉ

La CCN a instauré un plan pluriannuel d'amélioration des immobilisations pour les six résidences officielles qui se trouvent dans la RCC. Elle a obtenu l'approbation du gouvernement fédéral et reçu le financement au titre de cette initiative. Grâce à ce plan, la société d'État, à titre de gardienne des endroits concernés, pourra prendre des décisions rentables sur les dépenses en immobilisations en fonction de renseignements de haute qualité et de la totalité des coûts du cycle de vie. Les travaux de réfection cibleront d'abord Rideau Hall et le 24, promenade Sussex.

INDICATEURS DE RENDEMENT

- Durant la période de planification, achever les projets suivants :
 - Réaliser les travaux les plus cruciaux qui sont en retard au chapitre de la santé et de la sécurité et régler des problèmes fondamentaux liés aux édifices et à l'infrastructure :
 - Rideau Hall (22,8 millions de dollars);
 - Les cinq autres résidences officielles, avec une insistance sur le 24, promenade Sussex (7,9 millions de dollars).
 - Acquérir et entretenir quelque 10 000 éléments d'actif pour des projets généraux qui ne sont pas propres à une propriété donnée, et maintenir le niveau actuel de service pour les résidences officielles (environ 5,7 millions de dollars).
- En 2009-2010, évaluer les progrès accomplis pour vérifier si toutes les questions prioritaires ont été réglées relativement aux résidences officielles : la santé et la sécurité au travail, l'accessibilité universelle, les aspects importants liés au patrimoine et à l'infrastructure, et la mise en place de conditions de vie adéquates pour les plus hauts dignitaires du pays.

3-4 PAIEMENTS TENANT LIEU D'IMPÔTS FONCIERS

RÉSULTAT PRÉVU

Les paiements sont versés en temps opportun aux municipalités et, au Québec, aux commissions scolaires.

STRATÉGIE

Examiner et analyser les rôles d'impôts fonciers municipaux afin de s'assurer que la CCN verse, dans les délais prévus, des paiements tenant lieu d'impôts fonciers qui sont équitables et raisonnables.

RÉSUMÉ

La CCN examinera ses paiements tenant lieu d'impôts fonciers afin de s'assurer qu'ils sont équitables et versés en temps opportun.

INDICATEUR DE RENDEMENT

- Annuellement, d'ici la date d'échéance, verser aux administrations fiscales la totalité des paiements tenant lieu d'impôts fonciers qui s'appliquent aux propriétés de la CCN, sauf ceux qui sont contestés aux termes de la *Loi sur la capitale nationale* et de la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*.

4. Services généraux

OBJECTIF ET RÉSULTAT PRÉVU DE PROGRAMME

Donner, à la grandeur de la CCN, un soutien opérationnel afin d'orienter la gestion des stratégies, des finances, des affaires juridiques et des ressources humaines, et fournir des outils et une expertise technologiques qui visent à assurer le fonctionnement efficace et efficient de la société d'État.

4.1 GOUVERNANCE, SERVICES CENTRAUX ET RELATIONS EXTÉRIEURES

STRATÉGIE

Offrir des services centralisés qui procurent un avantage stratégique à la CCN en plus de faciliter une gestion efficace et efficiente (conformément aux pratiques exemplaires).

RÉSUMÉ

La CCN continuera de se concentrer sur la gouvernance. En particulier, elle donnera suite aux recommandations consécutives à l'examen du mandat, dans l'attente de l'orientation fixée par le gouvernement. Elle procédera aux ajustements nécessaires à la structure de gouvernance (p. ex., la composition du conseil d'administration et la scission des postes de président et de premier dirigeant) en fonction de nouvelles lois. Par ailleurs, une charte sera élaborée pour consolider et documenter les rôles et les responsabilités propres aux administrateurs. Elle renfermera un code de déontologie et des processus et des outils d'évaluation du rendement du conseil. Un système de gestion des risques de l'entreprise sera conçu, puis intégré dans le processus de planification et de reddition de comptes pour améliorer les pratiques actuelles en la matière. Déterminée à réaliser un véritable processus de consultation publique, la CCN a, au cours des dernières années, instauré avec succès des mécanismes destinés à créer des occasions favorables à une contribution significative à son processus de prise de décisions. Elle continuera d'examiner les possibilités d'accroissement de la participation du public, dressera une liste de nouveaux mécanismes visant à susciter

une implication des gens partout au pays (p. ex., par une plus grande utilisation d'Internet), et expérimentera des approches novatrices lors de consultations portant sur des projets précis. La CCN actualisera ses technologies intranet, Internet et multimédias, se tiendra au courant des progrès et entretiendra son infrastructure technologique afin qu'elle soit protégée et à jour. Pour garantir que l'opinion publique contribue à l'amélioration constante de son rendement, elle révisera annuellement son plan triennal de recherche stratégique, dans le contexte du Cadre de recherche stratégique quinquennal.

INDICATEURS DE RENDEMENT

- En 2007-2008, réviser les règlements administratifs et en approuver de nouveaux pour tenir compte des changements apportés au mandat et à la structure de gouvernance de la CCN.
- En 2007-2008, élaborer et approuver une charte qui précise notamment les rôles et les responsabilités du conseil d'administration, de ses comités, de son président et des administrateurs pris individuellement.
- En 2007-2008, mettre en œuvre, pour la CCN, un nouveau code de déontologie qui comprenne une politique d'application de la loi sur la protection des dénonciateurs d'actes répréhensibles et qui prévoient des séances de sensibilisation pour tous les employés.
- Se conformer à toutes les exigences légales, en particulier celles contenues dans la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Règlement sur les marchés de l'État, la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.
- D'ici la fin de 2009-2010, élaborer et mettre en œuvre un cadre de gestion des risques de l'entreprise.
- Au cours des trois prochains exercices, améliorer la perception et la sensibilisation de la population à l'égard des consultations publiques de la CCN.

4.2 RESSOURCES HUMAINES

STRATÉGIE

Fournir à la CCN un cadre intégré des ressources humaines qui maintiendra ou améliorera l'image de la société d'État comme employeur de choix, axé sur les valeurs.

RÉSUMÉ

La CCN continuera d'être un employeur de choix. À cette fin, elle investira dans des programmes de formation et de perfectionnement professionnel. Elle continuera de faire participer ses employés à la définition des valeurs institutionnelles et à leur intégration dans les activités quotidiennes. La société d'État révisera et élaborera des plans de protection de la santé et de la sécurité de ses effectifs ainsi que des plans visant à assurer la sûreté des biens publics et de l'information. Elle évaluera son système électronique de présélection des candidats, afin de soutenir la planification de la relève et l'équité en matière d'emploi.

INDICATEURS DE RENDEMENT

- D'ici 2008-2009, établir une nouvelle politique et de nouvelles procédures de dotation après l'harmonisation de la définition de « mérite » et de l'approche de la CCN avec les changements apportés à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*.
- Achever les volets non terminés du Cadre intégré de gestion des ressources humaines, notamment :
 - l'élaboration d'un plan pilote intégré des ressources humaines à l'échelon d'une direction, d'ici la fin de 2007-2008;
 - l'élaboration de plans exhaustifs et intégrés des ressources humaines à la grandeur de la CCN d'ici la fin de 2009-2010.
- D'ici la fin de 2011-2012, réévaluer le Plan d'équité en matière d'emploi de la CCN et les stratégies connexes à la fin des initiatives de réduction des effectifs, afin de fixer de nouveaux objectifs quinquennaux.

- Promouvoir et mettre en œuvre, d'ici la fin de 2007-2008, la politique de la CCN en matière d'obligation de prendre des mesures d'adaptation.

TABLEAUX FINANCIERS

Budget de fonctionnement pour les exercices se terminant le 31 mars 2006 à 2008

(en milliers de dollars)

	2008 Budget	2007 Budget	2007 Prévision	2007 Écart	2006 Budget	2006 Réel	2006 Écart
FINANCEMENT							
Crédits de fonctionnement	72 036	70 838	71 777	(939)	65 919	69 465	(3 546)
Résidences officielles :							
Rideau Hall	2 724	2 275	2 723	(448)	431	474	(43)
Autres résidences	838	700	838	(138)	115	146	(31)
Frais généraux non spécifiques aux propriétés	628	525	629	(104)	29	110	(81)
Report	47 458	34 500	47 546	(13 046)	28 085	37 240	(9 155)
Revenus	25 024	24 353	27 013	(2 660)	23 495	33 630	(10 135)
Impact de la politique de capitalisation — transfert des/aux immobilisations	4 156	6 754	4 916	1 838	3 000	10 474	(7 474)
Transfert du Fonds d'acquisition et d'aliénation	811	804	804	0	781	379	402
	153 675	140 749	156 246	(15 497)	121 855	151 918	(30 063)
DÉPENSES							
Animation et promotion de la capitale	18 083	18 982	18 681	301	15 823	18 375	(2 552)
Planification, design et utilisation des sols	2 550	2 568	3 018	(450)	2 349	2 277	72
Gestion des biens immobiliers	61 295	61 668	60 323	1 345	54 258	58 686	(4 428)
Services généraux	25 753	24 326	26 766	(2 440)	23 932	25 034	(1 102)
	107 681	107 544	108 788	(1 244)	96 362	104 372	(8 010)
EXCÉDENT DU FINANCEMENT SUR LES DÉPENSES	45 994	33 205	47 458	(14 253)	25 493	47 546	(22 053)

Budget des immobilisations pour les exercices se terminant le 31 mars 2006 à 2008

(en milliers de dollars)

	2008 Budget	2007 Budget	2007 Prévision	2007 Écart	2006 Budget	2006 Réel	2006 Écart
FINANCEMENT							
Crédits en immobilisations	12 213	12 213	12 213	0	12 463	12 463	0
Résidences officielles :							
Rideau Hall	3 720	3 183	3 720	(537)	0	543	(543)
Autres résidences	1 144	830	1 144	(314)	0	167	(167)
Frais généraux non spécifiques aux propriétés	858	487	858	(371)	0	125	(125)
Réaménagement des plaines LeBreton	0	0	0	0	9 600	9 600	0
Report	17 479	15 990	23 197	(7 207)	12 331	25 210	(12 879)
Impact de la politique de capitalisation – transfert au/du fonctionnement	(4 156)	(6 754)	(4 916)	(1 838)	(3 000)	(10 474)	7 474
Transfert du Fonds d'acquisition et d'aliénation	14 830	16 601	11 473	5 128	8 689	5 818	2 871
	<u>46 088</u>	<u>42 550</u>	<u>47 689</u>	<u>(5 139)</u>	<u>40 083</u>	<u>43 452</u>	<u>(3 369)</u>
DÉPENSES							
Gestion des biens immobiliers							
Boulevard de la Confédération	455	2 155	2 395	(240)	1 038	1 929	(891)
Réaménagement des plaines LeBreton	3 400	5 700	4 443	1 257	14 844	7 022	7 822
Revitalisation de la rue Sparks	1 895	0	161	(161)	0	142	(142)
Résidences officielles :							
Rideau Hall	3 720	3 183	6 698	(3 515)	1 286	485	801
Autres résidences	1 144	830	1 421	(591)	343	2 013	(1 670)
Frais généraux non spécifiques aux propriétés	858	487	135	352	85	32	53
Acquisitions de biens-fonds	500	500	2 155	(1 655)	500	148	352
Autres projets *	21 442	18 930	12 048	6 882	16 990	7 744	9 246
	<u>33 414</u>	<u>31 785</u>	<u>29 456</u>	<u>2 329</u>	<u>35 086</u>	<u>19 515</u>	<u>15 571</u>
Services généraux	490	475	754	(279)	624	740	(116)
	<u>33 904</u>	<u>32 260</u>	<u>30 210</u>	<u>2 050</u>	<u>35 710</u>	<u>20 255</u>	<u>15 455</u>
EXCÉDENT DU FINANCEMENT SUR LES DÉPENSES	<u>12 184</u>	<u>10 290</u>	<u>17 479</u>	<u>(7 189)</u>	<u>4 373</u>	<u>23 197</u>	<u>(18 824)</u>

* Comprend les projets d'immobilisations des autres secteurs gérés sous le programme pluriannuel des immobilisations.

Bilan au 31 mars 2006 à 2012

(en milliers de dollars)

	2006 Réal	2007 Prévision	2008 Projection	2009 Projection	2010 Projection	2011 Projection	2012 Projection
ACTIF							
À court terme	128 947	113 386	97 003	78 570	75 323	67 136	60 554
Placements à long terme	5 695	6 001	6 323	6 662	7 021	7 397	7 794
Débiteurs à long terme	2 617	2 440	2 263	2 086	1 909	1 732	1 555
Immobilisations	516 383	524 764	536 283	543 500	543 074	546 569	546 547
	<u>653 642</u>	<u>646 591</u>	<u>641 872</u>	<u>630 818</u>	<u>627 327</u>	<u>622 834</u>	<u>616 450</u>
PASSIF ET AVOIR							
Passif à court terme	23 193	19 596	18 208	17 674	17 587	19 496	16 261
Passif à long terme	30 243	28 491	28 063	28 303	28 584	26 769	27 256
	<u>53 436</u>	<u>48 087</u>	<u>46 271</u>	<u>45 977</u>	<u>46 171</u>	<u>46 265</u>	<u>43 517</u>
Avoir du Canada	600 206	598 504	595 601	584 841	581 156	576 569	572 933
	<u>653 642</u>	<u>646 591</u>	<u>641 872</u>	<u>630 818</u>	<u>627 327</u>	<u>622 834</u>	<u>616 450</u>

État des résultats pour les exercices se terminant le 31 mars 2006 à 2012

(en milliers de dollars)

	2006 Réal	2007 Prévision	2008 Projection	2009 Projection	2010 Projection	2011 Projection	2012 Projection
PRODUITS							
Opérations de location et servitudes	19 176	18 784	18 260	18 260	18 150	18 040	18 240
Gain net sur l'aliénation d'immobilisation	18 405	2 909	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200
Intérêts	3 764	5 328	2 737	2 711	2 629	2 575	2 639
Commanditaires :							
Commandites monétaires	1 373	966	966	966	966	966	966
Commandites en biens et services	1 137	750	750	750	750	750	750
Sous-location du siège social	1 655	1 763	1 787	1 811	1 844	1 870	1 896
Frais d'accès aux usagers	1 690	1 115	1 115	1 115	1 115	1 115	1 115
Autres produits et recouvrements	4 475	2 107	3 009	3 009	3 009	3 009	3 009
	<u>51 675</u>	<u>33 722</u>	<u>32 824</u>	<u>32 822</u>	<u>32 663</u>	<u>32 525</u>	<u>32 815</u>
CHARGES D'EXPLOITATION							
Animation et promotion de la capitale	23 227	21 220	20 651	19 582	19 374	19 771	19 345
Planification, design et utilisation des sols	2 300	3 018	2 550	2 380	2 357	2 104	1 930
Gestion des biens immobiliers	79 234	77 421	78 670	87 935	77 399	77 443	77 179
Services généraux	20 824	29 340	28 367	28 195	28 517	29 093	29 096
	<u>125 585</u>	<u>130 999</u>	<u>130 238</u>	<u>138 092</u>	<u>127 647</u>	<u>128 411</u>	<u>127 550</u>
Coût d'exploitation net avant crédits parlementaires	(73 910)	(97 277)	(97 414)	(105 270)	(94 984)	(95 886)	(94 735)
Crédits parlementaires	70 195	75 967	76 226	76 226	75 736	75 736	75 736
PERTE NETTE	<u>(3 715)</u>	<u>(21 310)</u>	<u>(21 188)</u>	<u>(29 044)</u>	<u>(19 248)</u>	<u>(20 150)</u>	<u>(18 999)</u>

État de l'avoir du Canada pour les exercices se terminant le 31 mars 2006 à 2012

(en milliers de dollars)

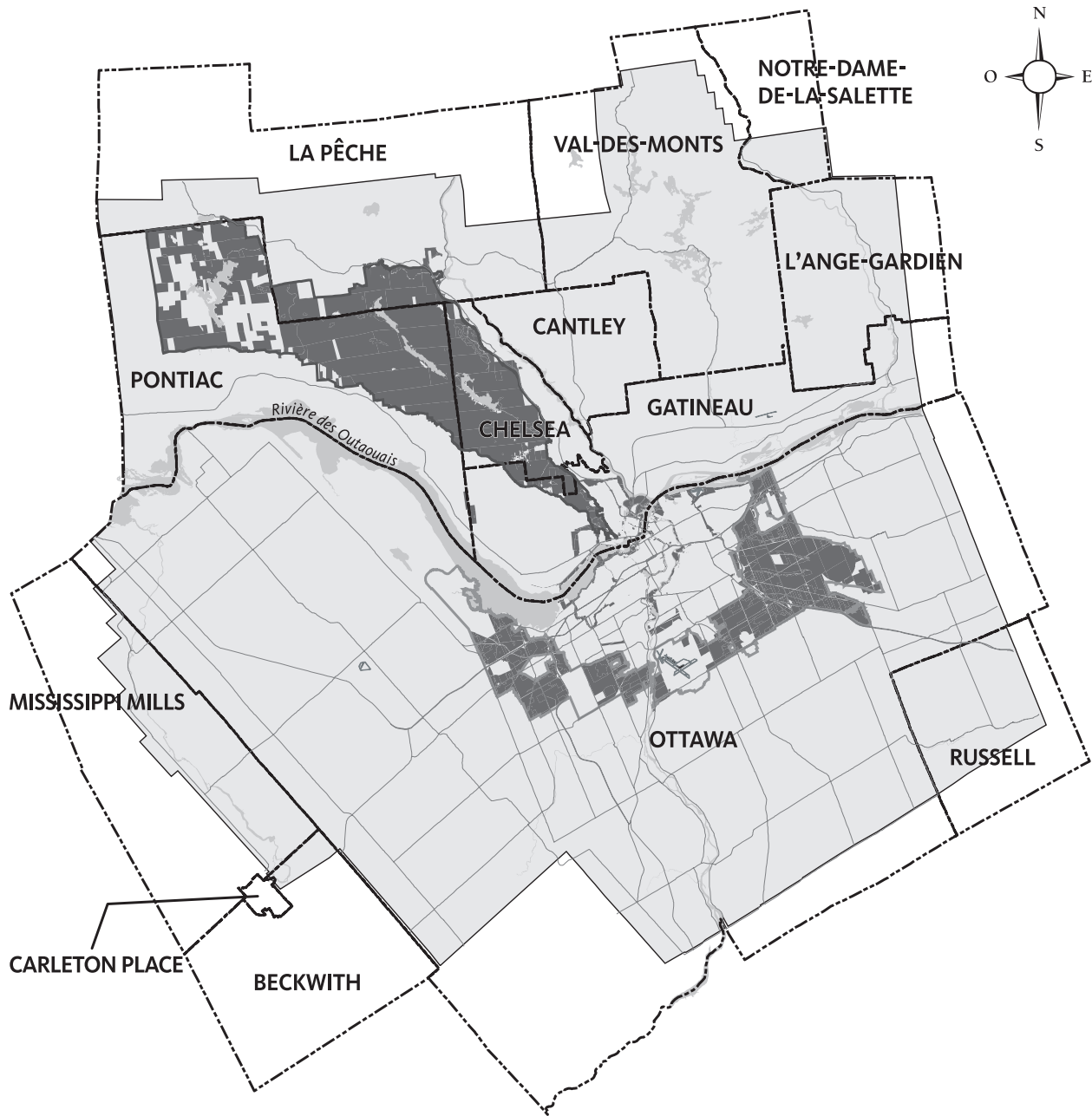
	2006 Réal	2007 Prévision	2008 Projection	2009 Projection	2010 Projection	2011 Projection	2012 Projection
EXPLOITATION							
Solde au début de l'exercice	593 162	594 147	592 095	588 842	577 732	573 697	568 760
Perte nette	(3 715)	(21 310)	(21 188)	(29 044)	(19 248)	(20 150)	(18 999)
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations	22 898	17 935	17 935	17 934	15 213	15 213	15 013
Transfert d'immobilisations à une société d'État	(18 198)	0	0	0	0	0	0
Dons d'œuvres d'art	0	1 323	0	0	0	0	0
Solde à la fin de l'exercice	<u>594 147</u>	<u>592 095</u>	<u>588 842</u>	<u>577 732</u>	<u>573 697</u>	<u>568 760</u>	<u>564 774</u>
FONDS CANADIANA							
Solde au début de l'exercice	5 455	6 059	6 409	6 759	7 109	7 459	7 809
Dons	604	350	350	350	350	350	350
Solde à la fin de l'exercice	<u>6 059</u>	<u>6 409</u>	<u>6 759</u>	<u>7 109</u>	<u>7 459</u>	<u>7 809</u>	<u>8 159</u>
SOLDE TOTAL À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>600 206</u></u>	<u><u>598 504</u></u>	<u><u>595 601</u></u>	<u><u>584 841</u></u>	<u><u>581 156</u></u>	<u><u>576 569</u></u>	<u><u>572 933</u></u>

État des flux de trésorerie pour les exercices se terminant le 31 mars 2006 à 2012

(en milliers de dollars)

	2006 Réal	2007 Prévision	2008 Projection	2009 Projection	2010 Projection	2011 Projection	2012 Projection
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 486	(7 320)	(4 594)	(12 018)	(1 988)	(2 848)	(1 495)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(48 475)	(9 973)	(12 735)	(7 360)	(13 483)	(12 563)	(13 111)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	22 898	17 946	17 946	17 945	15 224	15 224	15 024
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(24 091)	653	617	(1 433)	(247)	(187)	418
Trésorerie au début de l'exercice	55 191	31 100	31 753	32 370	30 937	30 690	30 503
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	31 100	31 753	32 370	30 937	30 690	30 503	30 921

Carte des terrains appartenant à la CCN



PROPRIÉTÉS
DE LA CCN



CCN
NCC



Canada

En vigueur le 14 novembre 2006

Bilan du rendement de la CCN en 2006-2007, au 30 novembre 2006

1. Animation et promotion de la capitale

Programmation de la colline du Parlement : Le nouveau spectacle son et lumière intitulé *Le Canada... l'esprit d'un pays* a dépassé considérablement l'objectif de fréquentation (185 000 spectateurs) : 253 000 personnes l'ont vu au cours des deux mois de sa présentation.

Fête du Canada 2006 : L'objectif de fréquentation fixé pour la fête du Canada (300 000 personnes) a été dépassé. On a observé la présence d'environ 313 000 participants aux quatre sites officiels qui étaient consacrés à la programmation. Selon un sondage, 96 p. 100 des participants se sont dits satisfaits de la manifestation (objectif de 85 p. 100). Le recours aux nouveaux médias et aux nouvelles technologies, notamment la baladodiffusion et la cellulodiffusion, a accru la portée des célébrations auprès de la population canadienne.

Programmes d'interprétation et monuments commémoratifs : La CCN a terminé la première phase du sentier d'interprétation en boucle des plaines LeBreton, la phase II du programme d'interprétation du paysage urbain sur le boulevard de la Confédération, ainsi que l'aménagement, dans le parc Jacques-Cartier, de deux des pôles du programme d'interprétation de la rive québécoise. La Commission a approuvé le document *Monument commémoratifs de la capitale du Canada : programme et politique détaillés*. Le Monument aux Valeureux et le Monument commémoratif aux Hongrois ont été inaugurés.

Commandites : La CCN dépassera son objectif annuel au chapitre des commandites en espèces (1,13 million de dollars au lieu de 966 000 dollars). Elle y parviendra notamment grâce à un accord de deux ans avec Home Hardware pour le programme Les lumières de Noël au Canada et au renouvellement d'une entente pluriannuelle avec Amex pour la commandite du Bal de Neige et de la patinoire du canal Rideau.

2. Planification, design et utilisation des sols

Plans de zone dans le secteur du cœur : En collaboration avec des responsables municipaux et à l'appui de certaines de leurs initiatives d'aménagement, la CCN procède à l'élaboration de

plans pour le parc de l'Escarpe, le corridor de la rivière des Outaouais et l'extrémité nord du canal Rideau.

Futures liaisons interprovinciales — évaluation

environnementale : La société d'État dirige l'étude, à laquelle participent ses partenaires financiers provinciaux et ses partenaires non financiers municipaux.

3. Gestion des biens immobiliers

Réaménagement des plaines LeBreton : Des inspections de garantie ont été réalisées pour tous les travaux au niveau du sol qui ont été achevés jusqu'à présent et que la Ville d'Ottawa a acceptés. On a terminé l'élaboration de lignes directrices de design urbain pour les îlots O, U et T. La Plaine et l'aire des activités publiques seront prêtes pour accueillir des manifestations publiques d'ici la fin de l'exercice financier.

Boulevard de la Confédération : La phase I des travaux d'infrastructure du tronçon Sussex-MacKenzie est terminée.

Rue Sparks (Canlands) et Saint-Laurent-Maisonneuve :

Les travaux de construction sont achevés pour le 131, rue Queen (Canlands B), et l'édifice est prêt à recevoir ses occupants. Un nouvel appel d'offres a été lancé pour l'emplacement situé au 113, rue Queen (Canlands A). L'examen des soumissions est en cours. Le projet Saint-Laurent-Maisonneuve est terminé.

Marchés de services d'entretien : La reconduction des principaux marchés s'est poursuivie et, comme on s'y attendait, les coûts sont considérablement plus élevés qu'auparavant.

Produit de l'aliénation de propriétés : Il se chiffre à 2,71 millions de dollars jusqu'à présent. Il est peu probable que la CCN respectera son objectif annuel de 6 millions de dollars d'ici la fin de l'exercice financier.

Résidences officielles : Les travaux de ravalement ont été amorcés pour la façade avant de Rideau Hall, et les travaux essentiels progressent dans les autres résidences.

Sentiers récréatifs : La Commission et la Ville de Gatineau ont approuvé le Plan stratégique du réseau de sentiers récréatifs. On attend l'accord de la Ville d'Ottawa.

4. Services généraux

Examen du mandat : La CCN a fourni de la documentation de référence et rédigé d'autres documents qu'elle a remis au Comité d'examen du mandat. Deux cadres ont agi comme personnes-ressources pour le Secrétariat de la revue du mandat.

Divers : L'examen des règlements administratifs de la CCN est terminé, et des possibilités ont été définies pour l'éclaircissement des responsabilités et des rôles distincts du président et du premier dirigeant. La réalisation du plan de recherche stratégique de 2006-2007 progresse comme prévu.

Rue Sparks (Canlands) : La concrétisation du projet Canlands A (113, rue Queen) progresse, mais est retardée en raison de la modification de l'approche de la CCN relativement à l'aménagement de l'emplacement.

Résidences officielles : Les coûts du marché conclu pour le ravalement de la façade avant de Rideau Hall ont été plus élevés que prévu. Des ajustements ont été apportés au programme global de travaux d'immobilisations afin de compenser cette hausse.

Cadre de gestion des risques : L'élaboration d'un cadre de gestion des risques a été reportée dans le but d'attendre les résultats de l'examen du mandat.

Écarts par rapport au plan

Examen du mandat de 2006 : Des ressources non prévues ont été consacrées à la satisfaction des exigences entourant l'examen du mandat de la CCN que le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités a annoncé le 13 avril 2006. En conséquence, il a fallu retarder ou reporter d'autres aspects du plan de travail.

Fête du Canada 2006 : Aucune entente n'a été conclue au sujet de la télédiffusion du spectacle du soir.

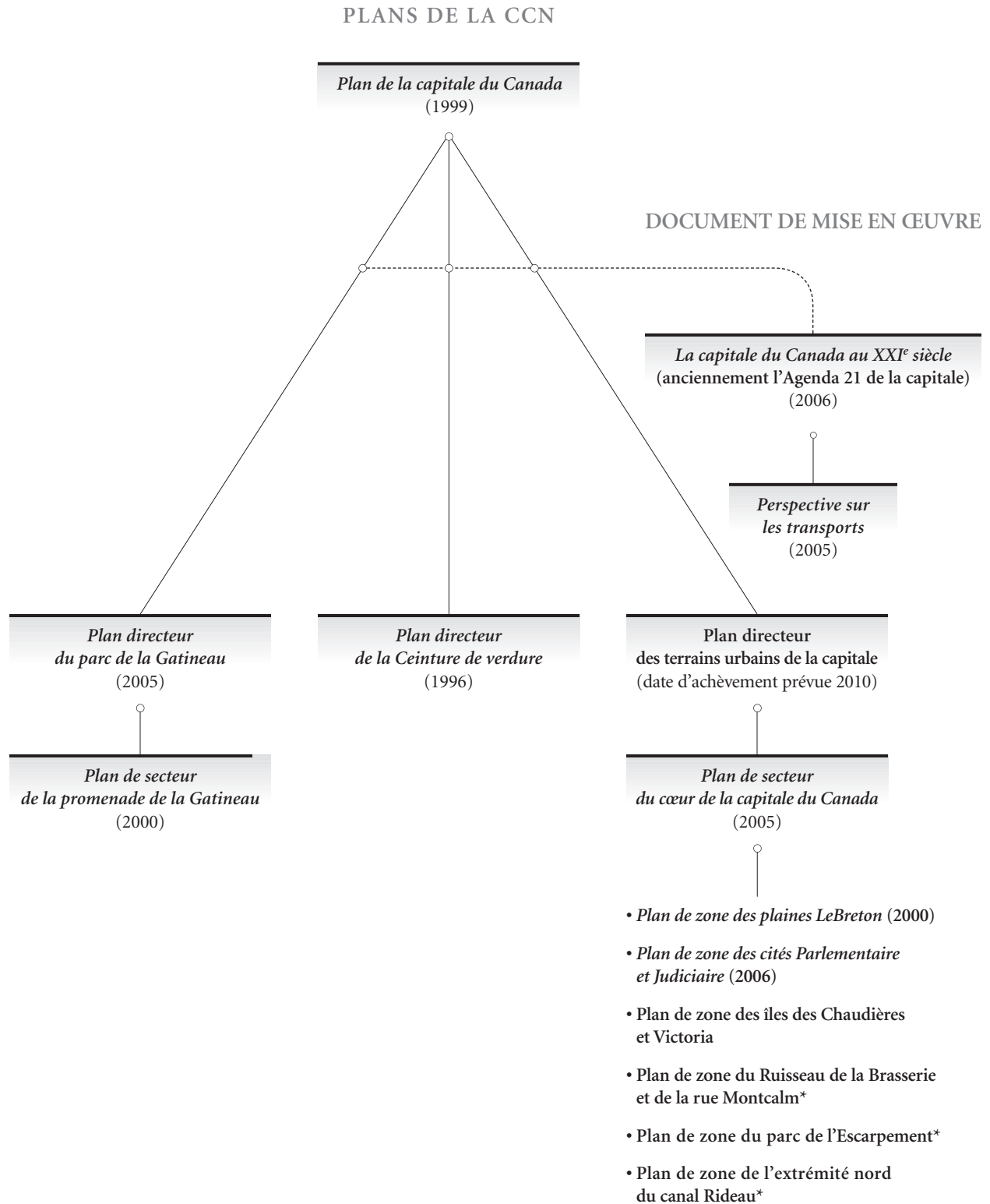
Recettes : L'objectif sera atteint ou dépassé pour ce qui est des recettes provenant des commandites (en espèces), de la location, des servitudes et de l'octroi de permis. Celui de 6 millions de dollars qui a été fixé pour les activités d'aliénation ne sera probablement pas réalisé.

Futures liaisons interprovinciales — évaluation

environnementale : L'achèvement de l'étude a été reporté à 2009-2010, à cause de l'élargissement de sa portée et de retards dans l'obtention des approbations nécessaires.

Boulevard de la Confédération : La phase de réalisation des travaux concernant les tronçons du milieu et du sud de la promenade Sussex a été différée d'un an à cause du retard dans la mise en œuvre des volets municipaux des projets.

Cadre de planification de l'aménagement des terrains



* En collaboration avec, et pour appuyer, des partenaires municipaux

Énoncé d'orientation

L'énoncé d'orientation est un plan d'utilisation des terrains qui est approuvé par la Commission et qui guide, par le truchement de directives ou de stratégies générales, l'aménagement, la gestion et la programmation futurs de tous les terrains fédéraux de la région de la capitale nationale. Le Plan de la capitale du Canada (PCC) est un ouvrage de ce type. Les objectifs et les directives de l'énoncé d'orientation sont appliqués et affinés dans des plans directeurs et des plans de secteur. L'énoncé d'orientation tient compte du mandat de la CCN et de celui des ministères fédéraux de la RCC, des plans fédéraux déjà approuvés, des questions sociales, économiques et environnementales pertinentes, ainsi que des plans officiels régionaux ou municipaux.

Documents de mise en œuvre

Connu auparavant sous le nom d'Agenda 21 de la capitale, La capitale du Canada au XXI^e siècle, un plan d'action à long terme, prend appui sur le plus récent plan directeur de la RCC (c.-à-d., le Plan de la capitale du Canada, de 1999). Il vise à donner vie à de larges concepts généraux d'aménagement et à traduire des politiques en stratégies et en projets concrets qui façonneront la capitale de l'avenir de manière à exprimer très nettement les aspirations et les valeurs de la population canadienne. L'approche fondamentale que la CCN et ses partenaires ont adoptée pour l'édification de la capitale met l'accent sur des initiatives qui amélioreront celle-ci et lui procureront des avantages considérables au cours des années à venir.

Plan directeur

Un plan directeur est un plan d'utilisation des terrains qui est approuvé par la Commission et qui élabore plus en détail les orientations et les stratégies déjà énoncées dans le Plan de la capitale du Canada. Un plan directeur peut comporter des stratégies, des directives et des objectifs généraux en matière d'utilisation et d'aménagement des terrains, y compris un système de désignation et d'utilisation de ceux-ci et des possibilités de programmation destinée aux visiteurs, pour de grands ensembles de terrains fédéraux de la RCC

(p. ex., la Ceinture de verdure, le parc de la Gatineau et les secteurs des terrains urbains). Un plan directeur peut aussi traiter d'un thème de planification particulier qui concerne un vaste ensemble géographique et qui englobe généralement la RCC. Mentionnons comme exemples un plan d'aménagement de sentiers récréatifs à la grandeur de la région couvrant la RCC et le plan d'aménagement intégré de la rivière des Outaouais. Les plans directeurs reflètent le mandat de la CCN et celui des autres ministères fédéraux ayant la garde de biens immobiliers dans l'aire géographique visée, les documents de planification déjà approuvés (comme l'énoncé de direction), les questions sociales, économiques et environnementales pertinentes, ainsi que les plans officiels régionaux ou municipaux.

Plan de secteur

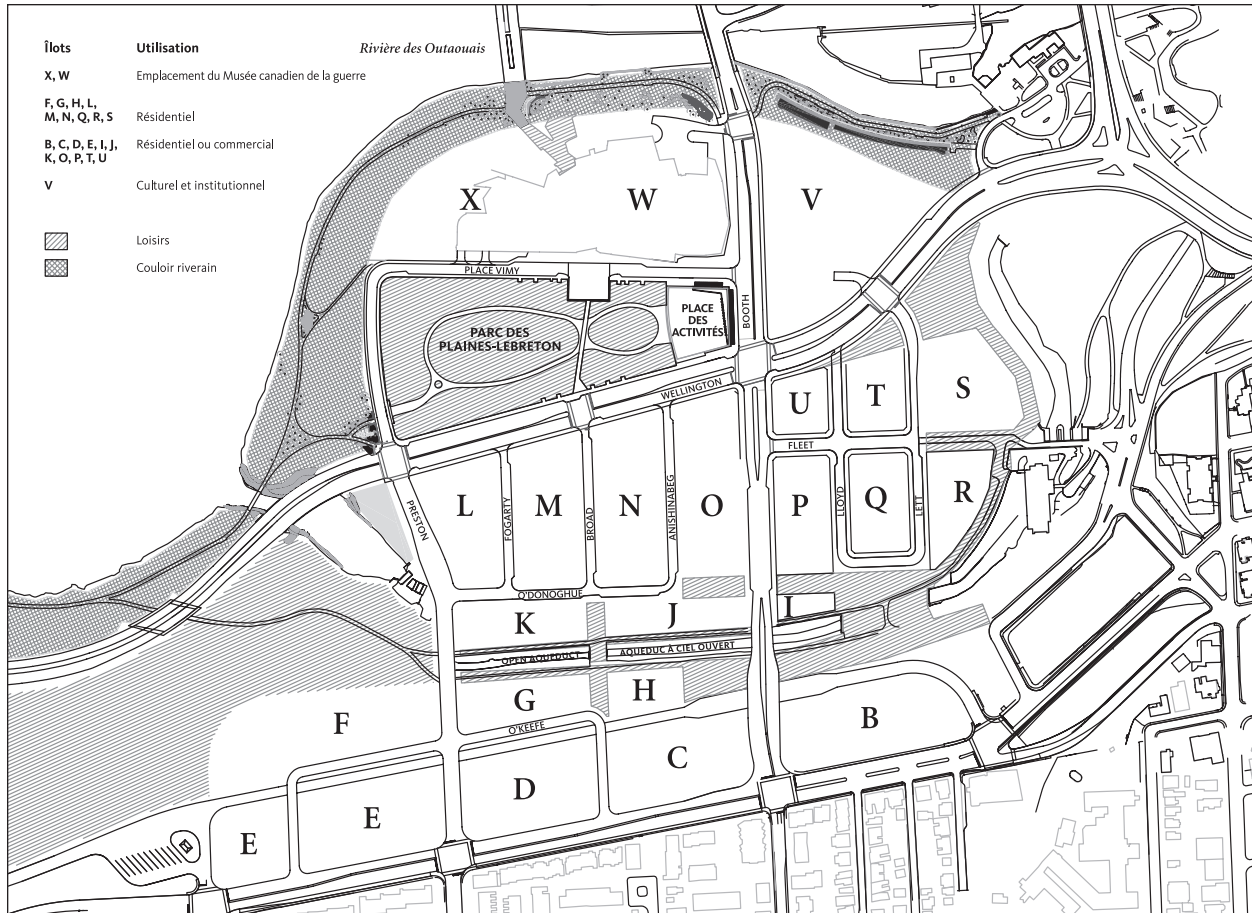
Un plan de secteur est un plan d'utilisation des terrains qui est établi pour une aire géographique plus restreinte dont les limites sont clairement définies et qui comprend une gamme d'objectifs d'aménagement approuvés par la Commission ou le Comité directeur. Le plan de secteur précise les thèmes généraux ainsi que les objectifs, les directives et les stratégies d'ensemble d'un plan directeur. Il fournit des interprétations détaillées des désignations des terrains, et peut tenir compte notamment d'objectifs à long terme en matière d'aménagement, d'environnement, de circulation, de patrimoine et de tourisme. Il procure un cadre qui permet de simplifier la gestion et de régler des questions particulières en matière d'aménagement, tout en proposant des orientations générales pour la mise en œuvre. Le plan de secteur peut aussi traiter de questions thématiques propres à une partie de la RCC, comme la programmation, les activités publiques, les initiatives d'illumination ou les monuments commémoratifs qui sont destinés au secteur du cœur. Le plan de secteur tient compte du mandat de la CCN et de celui des autres ministères fédéraux ayant la garde de biens immobiliers dans l'aire géographique visée, des documents de planification déjà approuvés (comme l'énoncé de direction et les plans directeurs), des questions sociales, économiques et environnementales pertinentes, ainsi que des plans officiels régionaux ou municipaux.

Plan de zone*

Un plan de zone est un plan d'utilisation des terrains qui est approuvé par la Commission ou le Comité directeur et qui exprime clairement les recommandations d'aménagement et de gestion relatives à un groupe restreint de propriétés possédant une vocation semblable au chapitre de la planification. Un plan de zone peut préciser les emplacements destinés à certains usages, l'accès et la circulation, les caractéristiques environnementales, les styles d'aménagement et l'intensité de l'aménagement, la gestion des terrains et du paysage, et les besoins des visiteurs. Au besoin, il fixe les lignes directrices en matière d'aménagement, d'amélioration, de protection ou de remise en état des terrains, des bâtiments et d'autres constructions. Les plans de zone proposent également des stratégies de mise en œuvre liées à des projets particuliers. Les plans de zones tiennent compte du mandat de la CCN et de celui des ministères fédéraux ayant la garde de biens immobiliers dans l'aire géographique visée, des documents de planification déjà approuvés (comme l'énoncé de direction, les plans directeurs et les plans de secteur), des questions sociales, économiques et environnementales pertinentes, ainsi que des plans officiels régionaux ou municipaux.

** Les plans directeurs des parcs urbains, les plans directeurs d'aménagement paysager, les plans de démonstration, les plans d'aménagement, notamment de sites, les plans d'orientation, les plans de programmation pour des aires géographiques particulières et d'autres plans de nature semblable sont compris dans cette définition de « plan de zone » lorsqu'ils sont conçus comme des documents autonomes.*

Utilisation du sol des plaines LeBreton



ANNEXE E

Programme pluriannuel des immobilisations pour les exercices se terminant le 31 mars 2007 à 2012

(en milliers de dollars)

	Années précédentes	2007 Prévision	2008 Projection	2009 Projection	2010 Projection	2011 Projection	2012 Projection
Boulevard de la Confédération	56 808	2 395	455	365	1 145	1 770	500
Résidences officielles :							
Rideau Hall	42 858	6 698	3 720	3 719	1 950	1 950	1 950
autres résidences	6 040	1 421	1 144	1 144	600	600	600
frais généraux non spécifiques aux propriétés	3 279	135	858	858	450	450	450
Initiatives du cœur de la capitale :							
réaménagement des plaines LeBreton	80 502	4 443	3 400	1 300	1 000	3 000	5 355
revitalisation de la rue Sparks	2 145	161	1 895	1 325	130	37	37
secteur des Îles	599	21	0	0	0	0	0
Sentiers de la Ceinture de verdure	2 504	33	0	0	0	0	0
Parcs du secteur central et parcs urbains	13 428	277	769	465	1 140	425	620
Réhabilitation du parc Jacques-Cartier	3 015	766	100	0	0	0	0
Sentiers récréatifs urbains	10 481	312	785	975	700	0	130
Installations au lac Leamy	3 192	203	20	0	0	0	0
Promenade de l'Outaouais et ponts de la promenade	3 066	1 670	50	200	50	520	0
Asphaltage de la Promenade de l'Outaouais :							
Parkdale à Island Park	0	0	0	0	300	4 200	0
Parc et promenade de Rockcliffe	1 447	128	900	2 360	80	0	85
Asphaltage de la promenade de Rockcliffe	0	0	3 300	1 700	0	0	0
Programmes environnementaux et d'assainissement	1 177	11	335	291	312	312	250
Réaménagement de la Maison O'Brien	1 795	178	1 971	0	0	0	0
Réfection du Musée canadien de la photographie contemporaine	653	460	2 000	0	0	0	0
Ferme Moore	1 291	1 614	0	0	0	0	0
Réfection des bâtiments du Lac Philippe	605	952	0	400	400	0	400
Réfection des infrastructures de la rue Sussex	0	0	600	720	757	794	834
Ruisseau de la brasserie	0	0	0	0	0	500	500
Autres projets	99 480	5 423	10 612	11 804	10 872	9 478	12 063
	334 365	27 301	32 914	27 626	19 886	24 036	23 774